



CONCERTATION
EUNESSE
HOCHELAGA-MAISONNEUVE



HOCHELAGA-
MAISONNEUVE

**Concertation
Enfance-Famille**

Planète café

La question des services de garde dans Hochelaga-Maisonneuve

Lundi 8 novembre

Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve

Réalisé par le Comité de parents Hochelaga-Maisonneuve et le Projet 200porteshm
41 participants

Résultats de la consultation
5 décembre 2010

Planète café¹ - La question des services de garde dans Hochelaga-Maisonneuve

Le projet **200portesHM** est un projet initié en 2009 par les tables de concertation Enfance-Famille et Jeunesse de Hochelaga-Maisonneuve. C'est un projet qui vise à valoriser l'action communautaire et à mobiliser les familles et les intervenants du quartier autour de différents enjeux locaux qui touchent les enfants et les familles.

Le **Comité de parents Hochelaga-Maisonneuve** est né du projet 200portesHM et est constitué d'une douzaine de parents engagés et prêts à s'impliquer dans le but de trouver des solutions locales aux préoccupations familiales qu'ils ont. Ces dernières sont bien connues - propreté, sécurité, accès aux services de qualité, diminution de la pauvreté, bien-être de ses enfants, etc. Les solutions apportées par les parents sont nombreuses, mais elles demandent beaucoup d'efforts de concertation et de mobilisation du milieu pour être réalisées.



La réalisation du Planète Café est un premier pas. C'est un bel exemple de mobilisation et nous espérons que cette volonté de communiquer et de s'ouvrir aux idées et réalités de chacun portera des résultats tangibles pour les familles du quartier.

Objectifs du Planète café

1. Entamer un dialogue entre les responsables des services de garde et leurs usagers.
2. Soulever les principaux enjeux entourant les services de garde dans Hochelaga-Maisonneuve.
3. Proposer des pistes de solutions quant aux principaux enjeux soulevés.

Thèmes de discussion

1. Accessibilité des services de garde pour les enfants de Hochelaga-Maisonneuve, ANNEXE I p. 5
2. Le mode d'inscription des enfants aux services de garde, ANNEXE II p.7
3. La qualité des services de garde, ANNEXE III p.9
4. Le manque de place en garderie familiale, ANNEXE V p.10
5. Le développement d'un mode de garde alternatif, ANNEXE IV p.11

¹ Source : Nikki Slocum. Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur 'World Café'

Planète café - Les invités de la séance d'information

Coopérative Enfance-Famille

Marie-Claude Sévigny, directrice générale et Marie-Éve Dolbec, stagiaire

Services : Inscrire son enfant en service de garde (subventionné ou non) ou en milieu familial (avec permis), mettre à jour son dossier (aux six mois!), localiser les services de garde dans son quartier.

Objectif : Avoir une liste d'attente centralisée pour les membres (CPE). Ainsi, en ayant le plus de membres possibles, ils obtiendront UNE liste centralisée et des statistiques à jour sur les besoins des familles afin de faire pression sur le Ministère.

CPE/BC Gros Bec - 80 places au CPE et 573 places en milieu familial

Celine Martin, directrice et Manon Lalancette, agente en soutien pédagogique et technique
1890, rue Duquesne

Services : Soutien technique et professionnel au personnel de l'installation et aux responsables de services de garde en milieu familial, gère la liste d'attente pour les services de garde en milieu familial dans MHM.

Objectif : Bonifier leur projet éducatif.

Note: 73 service de garde en milieu familial pour tout le territoire couvert CSSS Lucille-Teasdale, dont 10 seulement dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Association des Haltes-Garderies communautaires du Québec

Lise Henry, chargée de projet

281 Haltes-Garderies au Québec, dont 143 sont membres de l'AHGCQ. Les Haltes sont surtout utilisées par les usagers des organismes familles.

Services : Répertoires des Haltes-garderies dans le quartier, services aux membres (formations), représentation pour obtenir plus de financement.

CPE La Maisonnette - 74 places

Marie-Claude Milette, directrice
2050, avenue Bennett

Notes : Même si il préconise les enfants du quartier, il y a environ 2 ans et demi d'attente pour entrer un enfant de 18 mois. Il accepte des enfants ayant de besoins particuliers.

CPE La Ruche - 80 places (10 poupons)

Carole Barbeau, directrice
2555, rue Leclair

Notes : Préconise les enfants du quartier. Souhaiterait ouvrir une autre installation CPE dans le quartier, mais le Ministère n'octroie plus de permis pour le quartier.

Halte-Répit Hochelaga - 48 places (10 poupons)

Marie-Claude Langlais, directrice
2597, Rue De Chambly

Service: Propose un service de garde souple et éducatif variant de 4 heures à 20 heures par semaine en mode répit ou demi-journée fixe.

Planète café – Recommandations du comité de parents et du projet 200portesHM

Considérant que ...

- Tous les enfants de 0-5 ans devraient bénéficier d'un accès aux services de garde à l'instar de l'accessibilité universelle à l'école;
- Tous les parents devraient avoir un vrai choix de milieu de garde correspondant à leurs besoins et valeurs;
- Tous les enfants devraient avoir accès à un service de qualité qui respecte leurs différences quelles qu'elles soient;
- Hochelaga-Maisonneuve est un quartier solidaire des familles et certifié Municipalité amie des enfants.

Nous recommandons:

1. L'accès prioritaire aux enfants du quartier dans les services de garde du quartier.
 - a. Sensibiliser les CPE du quartier à l'importance de prioriser les enfants de Hochelaga-Maisonneuve.
 - b. Sensibiliser les conseils d'administration des CPE pour qu'ils modifient leur politique d'admission dans ce sens.
2. L'utilisation d'une liste d'attente unique telle que proposée par la coopérative Enfance-Famille.
 - a. Sensibiliser les CPE du quartier aux avantages de gérer une liste unique pour le quartier.
 - b. Inciter le Bureau coordonnateur qui gère les services de garde en milieu familiale à devenir membre de la coopérative Enfance-Famille.
 - c. Encourager les CPE qui ne le sont pas encore à devenir membres de la coopérative Enfance-Famille.
 - d. Grâce aux données centralisées, établir des statistiques récentes et sérieuses concernant les besoins des familles du quartier.
3. L'augmentation du nombre de places dans les services de garde du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
 - a. Sensibiliser le ministère de la famille et des aînés, MFA, aux manques de place en garderie dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve
 - b. Supporter la démarche du CPE La Ruche pour que le permis de leur nouvelle installation soit octroyé.
 - c. Transmettre le rapport final du planète café au MFA.
4. L'éducation citoyenne sur la question des services de garde du quartier.
 - a. Trouver des moyens innovateurs pour informer les parents des divers services de garde disponibles.
 - b. Informer les parents sur les risques de choisir une garderie qui n'est pas accréditée.
 - c. Assurer une meilleure diffusion des informations au sujet des services de garde par les intervenants qui œuvrent auprès des organismes familles.
 - d. Écrire un communiqué de presse résumant nos recommandations pour le journal local et les élus.

5. La valorisation des services de garde en milieu familial.
 - a. Valoriser le travail fait par les responsables des services de garde en milieu familial et leurs compétences.
 - b. Encourager l'ouverture des services de garde en milieu familial dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.
 - c. Faire la promotion des services de garde en milieu familial encadrés par un bureau coordonnateur.
 - d. Valoriser les services offerts aux services de garde en milieu familial.

ANNEXE I

Accessibilité des services de garde pour les enfants de Hochelaga-Maisonneuve

Animatrice: Marlène Mongeau-Degagné, membre du comité de parents HM

L'enjeu et ses problèmes sous-jacents

Les milieux privés non-subsventionnés ont tiré profit du manque de place des milieux de garde reconnus et subsventionnés. Le gouvernement l'encourage d'une certaine façon en ayant mis sur pied le programme de remboursement anticipé qui permet de recevoir un remboursement trimestriel de près du tiers du montant journalier. Concrètement, un service de garde à 30\$ par jour ne coûterait que seulement 10\$ en réalité. Voyant le réel manque de place, les familles n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers ce service, souvent contre leur gré.

La tendance veut que les CPE n'acceptent plus les demandes de place à temps partiel comme auparavant. Quoiqu'il y ait des exceptions: certains milieux – CPE - acceptent les enfants à temps partiel, paraît-il selon un CPE dans le quartier.

Dans le cas du traitement des candidatures – afin de démarrer un service de garde en milieu familial subsventionné – il y a en a peu provenant du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le BC se questionne sur les raisons de ce taux d'application très faible dans le quartier.

Deux explications possibles

Normes : Le milieu familial ne répond pas à certaines normes et ne cadre pas avec les orientations des concertations du milieu en lien avec l'enquête sur la maturité scolaire. Par exemple, un enfant présentant des besoins particuliers liés au développement du langage référé en milieu familial ne pourrait améliorer sa condition que s'il se trouvait dans un milieu favorable à son développement. Ceci étant dit, le bureau coordonnateur met de l'avant plusieurs critères de qualité afin de d'assurer/soutenir le développement optimal des enfants.

Le coût des logements dans le quartier ne cesse d'augmenter : Les responsables en service de garde (RSG) établies dans le quartier recherchent des lieux de travail (milieux familiaux) moins dispendieux. Elles décideraient plutôt de quitter le quartier afin d'économiser dans leur loyer.

Les pistes d'actions possibles

Actions au niveau gouvernemental

- Privilégier les dossiers CPE plutôt que les projets de condos et de commerces.
- Équilibrer l'offre de service en MF et CPE afin de permettre **un vrai choix** de milieu de garde pour les familles.
- Volontairement, avons-nous moins d'argent dans le quartier pour le développement des places? Y a-t-il une volonté gouvernementale? Semble-t-il que l'octroi des places en milieu familial coûterait moins cher que celles en installation.

Recherche de solutions axées sur les besoins des enfants et des parents

Ne pas uniformiser : chaque enfant est différent ainsi que ses besoins propres.

• Exemples d'actions dans un CPE de Sherbrooke

Ils ont doublé leurs nombres de places disponibles en offrant une partie des places à temps partiel. Ceci dit, la gestion devient plus complexe, certes, mais plus adéquate dans l'optique de répondre aux besoins des familles. Par contre, cela s'appliquerait moins bien dans le contexte du milieu familial. Une RSG du quartier à qui la question a été posée semble trouver cette alternative beaucoup moins facile dans son application car cela risquerait de déstabiliser la dynamique du groupe et le suivi des activités, par exemple.

- Accès aux places subventionnées en fonction du type d'activité du parent

Les places disponibles devraient être affectées en priorité en fonction du type d'activité des parents. C'est-à-dire qu'une personne actuellement sur le point de retourner travailler (fin d'un congé de maternité, par exemple) aurait automatiquement une place sans vivre le stress de patienter sur une liste d'attente. En d'autres termes, une personne en recherche d'emploi pourrait bénéficier du même traitement, comme la famille en lien avec les services du CLSC (PI) pour le développement des habiletés langagières, par exemple. Ainsi, les haltes-garderies pourraient bénéficier d'un financement plus large afin d'assurer le développement des places et ainsi les besoins ponctuels des parents à la maison pourraient être comblés de cette façon.

ANNEXE II

Le mode d'inscription des enfants aux services de garde

Animatrice : Virginie Bonneau, membre du comité de parents HM

Introduction

Dans le but d'augmenter leurs chances d'obtenir un service de garde à temps, c'est-à-dire dès le retour au travail, les parents doivent inscrire leur futur enfant sur la liste de la coopérative Enfance-Famille dès la conception de l'enfant. Sachant pertinemment qu'ils auront de 2 à 5 ans d'attente, le stress augmente au fur et à mesure que le congé de maternité prend fin. C'est alors que la recherche d'une garderie à tout prix commence et que les parents aimeraient bien savoir où ils en sont sur la liste d'attente (les listes...) et pourquoi ils ne sont toujours pas appelés...?

Enjeux

- Les parents ne trouvent pas toujours des services de garde à proximité de leur domicile. Ils sont parfois contraints à amener leur enfant à des km de leur domicile ou de leur travail.
- Création d'un sentiment d'appartenance au quartier en faisant de Hochelaga-Maisonneuve un quartier solidaire avec ses familles.

Pistes de solutions

1. Mettre en place la « régionalité » en encourageant les conseils d'administration des services de garde du quartier à augmenter leur ratio d'enfants en provenance du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les conseils d'administration CA doivent alors modifier leur politique d'admission pour y inclure cette proposition.
2. Le Ministère pourrait également inciter les CPE à mettre en place ce genre de politique en favorisant l'entrée des enfants de leur secteur.
*S'inspirer de ce qui existe déjà dans la majorité des politiques d'admission, soit les alinéas au sujet des frateries et des enfants des employés.

Enjeux :

- La méconnaissance des parents sur les divers services de garde existants.
- Préjugés des parents face à certains services de garde offerts.

Pistes de solutions

1. Afin d'augmenter leur chance de trouver un service de garde, les parents auraient avantage à explorer toutes les options qui s'offrent à eux en visitant et en s'informant sur les différents services disponibles (CPE, privé, familial, halte).
2. Diffuser l'information dans le quartier sur les différents services de garde qui sont tous bien expliqués sur les sites Internet de la coopérative Enfance-Famille, du bureau coordonnateur : CPE Gros Bec et du projet 200portesHM.
3. Informer les intervenants des organismes familles sur les services disponibles en leur envoyant une fiche « aide-mémoire » à afficher sur leur babillard.

Enjeux

- Les listes d'attentes semblent se multiplier, se dédoubler et sont en général un mystère, tant dans leur fonctionnement que dans leur efficacité et leur transparence.
- Nous ne savons pas combien d'enfants dans le quartier ont besoin d'un service de garde.
- Éviter le favoritisme et les passe-droits.
- S'assurer que les parents qui suivent la procédure d'inscription se sentent entre bonnes mains et respectés.

Pistes de solution:

1. Avoir une liste d'attente unique pour le quartier. Pour ce faire, la solution est d'inciter les CPE qui ne le sont pas encore, à devenir membres de la coopérative Enfance-Famille.
2. Inciter le bureau coordonnateur, le CPE Gros Bec, à devenir membre de la coopérative Enfance-Famille.
3. Sensibiliser les services de garde sur la question des listes d'attente en leur expliquant les bienfaits de gérer une seule liste d'attente.

* Si tous les services de garde utilisent une liste unique, soit la liste de la coopérative Enfance-Famille, il sera plus facile de connaître le nombre exact d'enfants dans le besoin et ainsi d'avoir des statistiques plus précises pour faire pression sur le Ministère afin qu'il donne les permis nécessaires à la construction de nouveaux CPE.

Autres solutions et idées soulevées :

- Il n'est pas possible de contraindre les parents à un seul CPE. Les mouvements d'un CPE à un autre sont considérés comme un droit fondamental du parent à changer de CPE.
- Même chose, nous ne pouvons pas favoriser des parents moins nantis à ceux plus riches, car les services de garde ont comme valeur l'universalité. Le seul critère lié au revenu lors de l'inscription est si le parent est sur l'aide sociale.
- L'accès aux services de garde devrait être un service garanti comme l'accès à l'école.
- Les services de garde des écoles pourraient être ouverts durant les heures de classe et servir de halte-garderie.
- Pour la direction des CPE, c'est un défi de gérer la qualité versus la quantité.
- Des parents peuvent conserver leur priorité même s'ils ont déménagé dans un autre quartier ou une autre ville entre l'inscription et l'appel du CPE.

ANNEXE III

Qualité des services de garde

Animateur : Hugo Lévesque, CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Des participants ont nommé la différence dans la qualité des services entre les CPE et les milieux de garde familial. On dit que les CPE ont une systématisation du contrôle de la qualité. Une personne présente pour le bureau coordonnateur Gros Bec mentionne qu'il y a aussi un contrôle de la qualité au niveau des services de garde en milieu familial. Le bureau coordonnateur s'occupe d'offrir des formations pour un total de 25 à 30 heures par année. Aussi, ils font des visites surprises, des entrevues «d'embauche», etc. Bien entendu, ils s'occupent des milieux subventionnés et avec permis seulement. Un parent nomme une expérience personnelle où elle a vu une amélioration notable chez son enfant lorsqu'il est entré dans un CPE. Avant, il était dans un milieu de garde privé à 35\$, lequel s'est finalement avéré être illégal.

On mentionne que le privé à but lucratif doit se garder une marge de profit, ce qui peut expliquer qu'on tourne les coins ronds. Finalement, tous s'entendent pour dire qu'il y a des personnes bonnes et d'autres moins bonnes dans tous les milieux. On s'entend aussi pour dire qu'il y a plus un **sentiment** que les CPE sont «mieux». Il faut donc faire la promotion des services de garde encadrés par un bureau coordonnateur. De plus, il faut expliquer aux parents comment magasiner. Il y a de l'information sur ce sujet sur le site du ministère de la famille, mais il faut en augmenter la diffusion.

Dans le deuxième groupe, on note que pour augmenter la qualité, il faut augmenter le nombre de places. Car avec une pénurie, les parents ont moins le choix et doivent parfois envoyer leurs enfants dans des endroits qu'ils considèrent de moins bonne qualité. En même temps, si on ouvre des places, il faut s'assurer d'avoir les ressources humaines formées. On dit que pour renseigner les parents sur comment choisir les services de garde, il faudrait mettre cette information sur le site de la concertation enfance-famille et sur le site de la coopérative Enfance-Famille. De plus, les intervenantes du CLSC, lors de la première visite à domicile, pourraient remettre l'information.

ANNEXE IV Garderies familiales

Animatrice : Véronica Islas, coordonnatrice du projet 200portesHM

Les enjeux :

- Les parents ne trouvent pas de places pour les services de garde dans Hochelaga-Maisonneuve (manque d'espaces);
- Les garderies familiales sont multiâges. Néanmoins, ils cherchent l'homogénéité en acceptant plus facilement des enfants du même âge;
- Les garderies familiales ne sont pas obligées de respecter la liste d'attente du BC². Comme le service est offert chez eux, elles peuvent choisir leurs clients. Néanmoins, la plupart des places libres sont annoncées sur le site du BC;
- Les garderies familiales déménagent dans les quartiers où les logements sont moins dispendieux;
- Par rapport aux autres quartiers de l'arrondissement, Hochelaga-Maisonneuve compte très peu de garderies familiales. Selon le BC, il n'y a pas assez de gens qui demandent à ouvrir des garderies familiales. Pourquoi?
 - Les raisons pourraient être que les gens ne connaissent pas la procédure d'application, trouvent que les conditions de travail sont difficiles, leur logement est trop petit, trop cher, etc.;
 - Les conditions de travail dans les garderies familiales sont mentionnées comme étant un frein à l'exploitation de ce service. Entre autres, de longues heures (10 heures par jour, plus le temps de préparation), peu de congé (maladie, fériés), faible revenu, etc.;
 - Une autre raison serait que certains parents préfèrent ouvrir des garderies « au noir ». Ces garderies sont capables de donner des reçus d'impôts aux familles. Elles ne sont pas supervisées par le bureau coordonnateur ni par aucune institution pour assurer une qualité des services et le bien-être des enfants. Une question est posée : Qui prend soin de ces enfants?
- Il y a une perception chez plusieurs parents que les garderies familiales n'offrent pas un service aussi professionnel que ceux offerts dans les CPE.

Les pistes de solution:

- Pour éviter que les garderies déménagent, créer un quartier favorable aux familles.
- La création des meilleures conditions de travail pour les responsables des garderies en milieu familial.
- Démystifier et valoriser les services de garde en milieu familial.
- Avoir plus de formation continue.

Les recommandations:

- Faire savoir aux parents qu'ils peuvent contacter les garderies familiales souvent pour voir si des places se libèrent.
- Valoriser les services offerts aux garderies familiales.
- Reconnaître le travail fait par les responsables des garderies familiales, comme étant un travail effectué par des professionnels formés dans leur domaine.

² BC = Bureau coordonnateur, CPE Gros Bec

ANNEXE V

Développement d'un mode de garde alternatif

Animatrice : Stéphanie Tremblay-Roy, agente de développement pour Avenir d'Enfants

Concernant cet enjeu, les participants à cette table ont d'abord et avant tout nommé que la solution idéale, avant de penser à créer des modes de garde alternatifs, serait de consolider les services existants actuellement afin de répondre à la demande. En effet, on nomme que si tous les enfants ont accès à l'école, les 0-5 ans devraient aussi bénéficier du même accès aux services de garde.

Voici les solutions émises à cette table :

- À l'intérieur d'une coopérative d'habitation, créer un réseau d'entraide où les parents s'entraident à tour de rôle. (Ex. chaque parent a la garde des enfants une journée semaine et on fonctionne à tour de rôle).
- Développer des services de garde qui offrent des heures atypiques et une possibilité de temps partiel. (Ex. étudiants, travailleurs de nuit, de soir, etc.) → On souligne à ce sujet que ces services ont déjà été offerts dans certains milieux et que la réponse était plus ou moins concluante, on se demande si cela est dû au fait que le service ayant été absent depuis longtemps, les parents ont trouvé des solutions alternatives et ne se tournent pas vers les nouveaux services offerts.
- Offrir une compensation financière aux femmes qui désirent demeurer à la maison avec leurs enfants.
- Utiliser le réseau familial (Grands-parents, belle-sœur, tante, etc.).
- Bâtir un système de « troc » (échange de services) tel que « Parole d'excluEs » avec son service « l'Accorderie » qui existe à Hochelaga-Maisonneuve et Montréal-Nord. Ce système peut inclure une offre de gardiennage, ainsi qu'une multitude d'offres de services (cours de langue, couture, ménage, etc.).
- Quelques familles s'unissent pour engager une ressource qui garde dans chacune de leur demeure à tour de rôle, le salaire de la personne engagée est payé par l'ensemble des parents et le repas du midi est fourni par chacune des familles à tour de rôle.
- Développer plus de places dans les haltes-répît qui ne sont pas situées dans les organismes communautaires et qui n'obligent pas le parent à être utilisateur des services de cet organisme pour pouvoir bénéficier du service de garde. (Ceci répondrait entre autre au besoin des parents qui désirent des places à temps partiel).
- Aider à accélérer l'augmentation des services de garde en milieu familial dans Hochelaga-Maisonneuve par la création de mesures qui supporteraient les femmes qui désirent mettre sur pied leur propre milieu familial. (Ex. de mesures : offre de formation sur le développement de l'enfant, soutien financier pour le démarrage de leur service de garde, service de mentorat, etc.).
- Valoriser et promouvoir la qualité des services de garde en milieu familial. Offrir de la formation continue aux RSG.
- Informer davantage les parents sur les versements anticipés de crédit d'impôt pour les garderies privées et leur offrir du soutien pour compléter les formulaires requis.

En conclusion : on revient sur l'importance de consolider les services actuels pour répondre à la demande et d'être prudents dans le développement de solutions alternatives qui parfois, dans l'urgence, amènent le développement de services de moindre qualité vers lesquels les parents, pris au dépourvu, se tourneront en dernier recours.